



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 004 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Québec, G1R 3Z8

Titre : Construction d'un garage à Resolute Bay, Nunavut	
N° de l'invitation : 5P468-22-0210/A	Date : 24 février 2023
N° de modification : 004	
N° de référence du client : N/A	
N° de référence de SEAG : PW-23-01022140	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 2 mars 2023	Fuseau horaire : EST-HNE
--	------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Cloë Pelland Tessier	
N° de téléphone : 418 928-7252	N° de télécopieur : 855 983-1808
Courriel : cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Resolute Bay, Nunavut	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-22-0210/A

N° de la modification :
004

Autorité contractante :
Cloë Pelland Tessier

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Construction d'un garage à Resolute Bay, Nunavut

Modification 004

Cet amendement vise à :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires;
- B. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

A. Répondre aux questions des soumissionnaires

Q1. Il a une différence entre la référence donnée sur l'appel d'offre (PW-23-01022140) et le devis (PW-21-00963356), pouvez-vous émettre une correction ?

R1. C'est une erreur dans le devis. Le bon numéro est le suivant : PW-23-01022140. Le devis affiché sur AchatsCanada est bien pour ce projet.

Q2. En référence au devis section 00 01 15 page 1 of 2, la liste montre la page A504 que nous n'avons pas dans les plans.

R2. Veuillez consulter la section révisée du devis 00 01 15 - List of Drawing Sheets dans *Addendum 4 - TenderRFIResponse01_2023-02-22*.

Q3. En référence au devis section 00 01 15 page 1 of 2, la liste ne montre pas la page A406, est-ce qu'elle fait bien partie des documents ?

R3. Veuillez consulter la section révisée du devis 00 01 15 - List of Drawing Sheets dans *Addendum 4 - TenderRFIResponse01_2023-02-22*.

Q4. En référence au devis section 00 01 15 page 1 of 2, la liste montre la section 09 92 23 (PAINT), est-ce que la section correcte en référence est 09 91 23 ?

R4. Oui. Veuillez consulter la section révisée du devis 00 01 10 - Table of Contents dans *Addendum 4 - TenderRFIResponse01_2023-02-22*.

Q5. En référence à l'amendement no.002, est-ce que le « spray foam insulation » indiqué dans la composition des murs extérieur et du toit peut être remplacé par de la laine de fibre minéral avec la même valeur RSI ?

R5. Non. Un *spray foam* (closed cell spray foam) à cellules fermées est requis.

Q6. En référence à la page A105, une note au plan indique 12.7mm DRYWALL FINISH for the ceiling alors que l'amendement no.002 indique « interior metal liner panel », quelle version est la bonne ?

R6. L'*addendum 02* est correct. Le « interior metal liner panel » est à utiliser sur la face inférieure du plafond haut.

Q7. En référence à la page A601, quel est le produit à utiliser pour le « sealed concrete » ?

R7. Veuillez consulter le devis section 03 35 00 – Concrete Finishing dans *Addendum 4 - TenderRFIResponse01_2023-02-22*.

Q8. La section de devis 07 46 16 (ALUMINIUM SIDING) ne correspond pas au composante W1 & R1 à la page A102 qui indique des revêtements d'acier.

R8. Veuillez consulter le devis section 07 46 19 – Steel Siding dans *Addendum 4 - TenderRFIResponse01_2023-02-22*.

Q9. Est-ce possible de nous fournir une adresse exacte pour la localisation du bâtiment ?

R9. Il n'y a pas d'adresse de rue. Sur le dessin A101, l'adresse légale du lot est indiquée comme étant le lot 121, bloc 2, plan 4084, et il y a une petite carte dans le coin supérieur droit.

N° de l'invitation :
5P468-22-0210/A

N° de la modification :
004

Autorité contractante :
Cloë Pelland Tessier

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Construction d'un garage à Resolute Bay, Nunavut

B. Modification du dossier d'appel d'offres ou de la demande de soumissions

Dans : ***Final_specification documents_2022_4_14 et 21109_Resolute garage_IFT***

Ajouter ce document qui vient modifier les plans et devis :

- *Addendum 4 - TenderRFIResponse01_2023-02-22*

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.